



le mot du maire

La rentrée est toujours un moment fort dans la vie de la commune. Les élèves reprennent le chemin de l'école, les associations redémarrent leurs activités et chacun retrouve le fil de la vie collective.

Une vie collective que nous souhaitons la meilleure possible pour chacun. Les repères essentiels que sont les valeurs de la République et qui nous permettent de bien vivre ensemble ne peuvent être transmises que par l'éducation.

Les écoles, les associations, la commune se mobilisent pour assurer la transmission de ces valeurs républicaines au centre desquelles se trouvent la laïcité, la citoyenneté, la solidarité et l'engagement sous toutes ses formes

Ensemble créons cet environnement où chacun peut se sentir capable de donner le meilleur de lui-même .

Bonne lecture et belle rentrée à toutes et à tous

Jean-Marie Colin, Maire d'Angevillers

la Battante, encore un joli succès !

Pour sa troisième édition, la randonnée solidaire La Battante a encore rassemblé plus de 200 marcheurs et une petite cinquantaine de cyclistes venus de toute la Lorraine autour d'un même combat : le soutien aux personnes atteintes du cancer. En effet, la commune, soutenue par une vingtaine de bénévoles, élus, employés communaux ou citoyens, reversera toute la recette de cette journée à l'association Les Dames de Cœur de Thionville, en mémoire de Laetitia Viry, conseillère municipale emportée par la maladie il y a maintenant 3 ans.

Les randonneurs ont pu apprécier les parcours de 7 et 11 km de marche et ceux de 27 et 40 km de VTT, dessinés sur nos jolis chemins par les organisateurs. Nombreux sont ceux qui ont prolongé la matinée sur la place Gabriel Maire pour un barbecue entre amis, sous le soleil inespéré de cette fin d'été.

Encore une belle occasion de démontrer la solidarité des Angevillois !



Mairie d'Angevillers

21 rue de Fontoy
57440 ANGEVILLERS
Tél: 03 82 59 49 00

Mail: contact@angevillers.fr
Site internet: www.angevillers.fr



Angevillers, récompensée d'une deuxième fleur



Le 30 juillet dernier, le jury du label Villes et Villages Fleuris a parcouru les rues de notre village.



Le 9 octobre, l'équipe (élue, agents municipaux et bénévole) ont reçu la distinction tant attendue.

l'éclairage public fait peau neuve

En octobre 2022, la municipalité signait la charte de l'ANPCEN (Association Nationale de Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne). De façon générale, cet engagement impliquait l'application de mesures visant à limiter la quantité de lumière émise dans l'environnement, à maîtriser son orientation et sa chaleur, et à réduire sa consommation d'énergie. Afin d'atteindre ces objectifs, la première étape a été d'éteindre l'éclairage public en milieu de nuit. Cette année, il a été décidé d'investir dans le remplacement des ampoules par des ampoules LED, plus économies, d'une chaleur respectueuse de la biodiversité, et pilotables. Ce changement est en cours dans nos rues en cet automne 2025.

En 2022, Angevillers obtenait sa première fleur du label Villes et Villages Fleuris, avec le coup de cœur du jury.

Ce label récompense les collectivités qui offrent un cadre de vie agréable à leurs habitants et à leurs visiteurs. Son attribution ainsi que son maintien nécessitait pour la commune de prendre en compte un ensemble de critères concernant l'aménagement du territoire, la place accordée au végétal, la préservation de l'environnement ou encore la qualité de l'espace public.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir à nouveau les membres du jury en 2025, en présence des élus référents, des agents municipaux et de la Brigade Verte.

Ayant constaté que les membres de l'équipe avaient une excellente connaissance des critères du label et que les recommandations données lors du précédent passage avaient été prises en compte, ils ont décidé d'attribuer une seconde fleur à la commune. Ils ont notamment mis en avant l'osmose entre les élus et les agents municipaux permettant d'obtenir un tel résultat.

Ce projet n'aurait pas été réalisable sans l'engagement des élus (Christophe BAREL, Adjoint à la Transition Écologique et Énergétique, Sandrine VERDIN-POL, Conseillère Municipale référente), des agents municipaux, (Hervé CUNY, Responsable du service technique, Xavier DUPRAT, Agent du service technique, Nadine DE BIASI, Directrice des services) et des citoyens bénévoles (Marie-Thérèse BAUE, Membre de la brigade verte) et avec la précieuse participation de l'équipe municipale, du Conseil Municipal des Jeunes, de l'ensemble des services communaux, des écoles, des associations, des bénévoles et de la population.

Un immense merci à tous !



Lundi**Mardi****Mercredi****16h-17h : Football U6/U7
FCA - Stade****18h-19h : Football U10/U11
FCA - Stade****14h30-15h30 : Gym douce
Détente et loisirs - Salle socio****9h15-10h : Anglais (élémentaire 2)
Mums and co - Salle de motricité****17h30-18h30 : chant choral (1 sem/2)
Chœur St Michel - Colombier****18h15-19h45 : Football U12/U13
FCA - Stade****17h-17h30 : Anglais (maternelle)
Mums and co - Salle de motricité****10h-10h45 : Anglais (élémentaire 1)
Mums and co - Salle de motricité****18h15-19h45 : Football U12/U13
FCA - Stade****18h30-20h : Football U16 F
FCA - Stade****17h45-18h30 : Anglais (élémentaire 1)
Mums and co - Salle de motricité****11-11h30 : Anglais (maternelle)
Mums and co - Salle de motricité****18h30-20h : Football U16 F
FCA - Stade****20h-21h : Gym tonique
Détente et Loisirs - Salle socio****18h45-19h30 : Anglais (élémentaire 2)
Mums and co - Salle de motricité****14h-15h30 : Football U8/U9
FCA - Stade****18h30-19h30 : Hata yoga
Mums and co - Salle de motricité****20h30-21h30 : Cardio training
ASP - Salle de motricité****19h-21h : Football senior
FCA - Stade****15h-16h45 : Football U10/U11
FCA - Stade****19h45-20h45 : Ashtanga yoga
Mums and co - Salle de motricité****20h30-22h : Danse de salon
Détente et loisirs - Salle socio****Jeudi*****on bouge, à Angevillers !*****19h-21h : Football senior
FCA - Stade****20h-21h30 : Enologie (7 fois/an)
Mums and co - Salle de motricité****9h30-10h30 : Gym douce
Détente et loisirs - Salle socio**

Dépendant entièrement de l'investissement de leurs bénévoles, les associations sont une richesse pour la vie de notre village. Vous n'avez pas pu les rencontrer lors du forum des associations le 7 septembre dernier ? Il n'est pas trop tard pour prendre de bonnes résolutions en cette rentrée ! Que vous soyez plutôt sportif, ou que vous ayez une âme d'artiste, vous trouverez votre bonheur parmi la vingtaine d'activités proposées, pour tous les goûts et tous les âges.

N'hésitez pas à vous rapprocher de leurs dirigeants si vous désirez vous investir en tant que bénévole dans une action qui sert vraiment la collectivité et toujours dans une atmosphère conviviale.

**17h30-18h15 : Zumba enfants
Mums and co - Salle socio****18h30-19h30 : Zumba enfants
Mums and co - Salle socio****19h30-20h30 : Zumba adultes
Mums and co - Salle socio****20h-22h : couture (1 sem/2)
Mums and co - Salle de motricité****Samedi****9h-12h : Baseball (avril à octobre)
Mums and co - Stade****10h-11h : Théâtre (enfants)
Mums and co - Salle de motricité****11h15-12h15 : Théâtre (ados/adultes)
Mums and co - Salle de motricité****les repas partagés**

Convaincue que les générations gagnent mutuellement à se rencontrer, la municipalité, à l'initiative de l'équipe de l'Accueil Enfance et Jeunesse, propose des repas intergénérationnels. Il s'agit de permettre à des Angevillois de plus de 60 ans de venir prendre leur déjeuner à l'AEJ tous les mercredis, avec les enfants fréquentant les mercredis récréatifs. Le tarif est de 7€ par repas. Le déjeuner se terminera par une partie de jeux de société entre les convives.

Le prochain repas partagé aura lieu le mercredi 5 novembre. Vous voulez vous inscrire ? N'hésitez pas à contacter l'AEJ au 03 82 91 73 94.

Et n'oubliez pas : tous les mercredis après-midis de 14h à 18h, le Foyer de l'Amitié vous ouvre ses portes pour des moments de détente et de partage.



Le dispositif des repas partagés a été initié à la rentrée 2024.

cet automne à Angevillers

En ces mois d'automne, nos associations font leur rentrée avec enthousiasme. Nous vous encourageons à les contacter pour découvrir leur offre d'activités diversifiées. Vous avez pu les voir aux côtés des élus, et du Conseil Municipal des Jeunes pour la traditionnelle opération **Brioches de l'Amitié** le 12 octobre. L'Amicale des Sapeurs Pompiers viendra également à votre rencontre pour leur **vente de calendriers**. Et venez encourager nos **équipes de football** lors des matchs qui se jouent à domicile.

Incontournable rendez-vous de l'automne, le **marché de Noël** de l'association Détente et Loisirs annoncera les fêtes de fin d'année, toujours dans une atmosphère chaleureuse.

N'hésitez pas à venir assister à la **cérémonie commémorative** de l'armistice du 11 novembre. Ces moments de rassemblement républicain sont l'occasion de nous retrouver autour des valeurs de la République.

Pour nos ainés, le **foyer de l'amitié** est ouvert tous les mercredis aux personnes de plus de 60 ans qui le souhaitent et les **repas partagés** leur permettent de rencontrer les enfants un mercredi par mois (voir page 3).

Grâce à nos associations, le village sera le lieu de belles rencontres cet automne dans notre village. Si vous venez d'y emménager, vous recevrez prochainement l'invitation du maire au **Petit dej' des nouveaux arrivants**. N'hésitez pas à venir rencontrer les élus et les représentants des associations le 6 décembre à 9h30 en salle du Puits Armand. Bienvenue à Angevillers !

agenda de l'automne:

- 12 octobre : Brioches de l'Amitié
- 11 novembre à 11h : cérémonie commémorative
- 22/23 novembre : marché de Noël (Détente et Loisirs)
- 6 décembre : petit déjeuner des nouveaux arrivants
- 13 décembre : formation aux premiers secours

permanences du conseiller numérique

Le conseiller numérique vous accueille tous les mardis après-midi des semaines paires, à la mairie d'Angevillers.

Prenez RDV par téléphone : 07 88 11 65 94, par mail : sbastien.strupp@conseiller-numerique.fr ou en ligne www.conseiller-numerique.gouv.fr

Sa mission ? Rendre autonomes et accompagner les citoyens, dans leurs usages des outils numériques. Chaque habitant peut directement venir avec son propre matériel. S'il n'en possède pas, des ordinateurs seront mis à disposition.

petit déjeuner des nouveaux arrivants

Vous avez emménagé dans le village fin 2024 ou en 2025 ? L'équipe municipale vous souhaite la bienvenue en vous invitant à une rencontre amicale le 6 décembre à 9h30 en salle du Puits Armand.

La vie de la commune et les informations pratiques vous seront rapidement présentées. Vous aurez également l'occasion de rencontrer les élus et les représentants des associations autour d'un petit-déjeuner. N'hésitez pas ! Vous serez les bienvenus.

Afin de faciliter l'organisation de cette rencontre, merci de confirmer votre présence en mairie par téléphone ou par mail : contact@angevillers.fr

brèves



Le TeMo - Territoires et Mobilités Moselle Nord - organise une **réunion publique** le 14 octobre prochain, à l'Espace multifonctionnel de Veymerange à Thionville. Cette réunion a pour objectif d'écouter les usagers du réseau, de recueillir leurs besoins et de mieux y répondre afin d'améliorer la qualité du service proposé.



Vous rêviez de vous former aux **gestes qui sauvent**, mais n'avez pas pu vous libérer lors des cessions proposées en 2025 ? La commune, en partenariat avec la Protection Civile de Moselle, proposera en 2026 de nouvelles sessions de formation au PSC (diplôme Premiers Secours Citoyen) réservées prioritairement aux Angevillois (à partir de 11 ans).



Rappelons aux jeunes pilotes de **trottinettes électriques** que, pour leur sécurité, leur usage est interdit aux moins de 14 ans, et que le véhicule doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux (avant et arrière) et de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux. Il leur est interdit de circuler sur les trottoirs et de transporter un passager.



Savez-vous que chaque français doit se faire recenser en mairie dans les trois mois qui suivent son seizième anniversaire ? Dans les suites de cette démarche citoyenne, le jeune est convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté**, qui conditionne l'inscription aux examens nationaux (baccalauréat, permis de conduire...)

Vous êtes l/heureux propriétaire d'une haie ? Bravo car il s'agit de réservoirs de la biodiversité ! Rappelons cependant que chacun est en devoir d'entretenir son côté de haie, si celle-ci est mitoyenne, et qu'elle ne doit pas empiéter sur la voie publique. Chacun doit éliminer ses **déchets verts** en déchetterie ou dans la benne prévue à cet effet (rue de la forêt).



Depuis quelques mois, Angevillers diffuse ses actualités sur **PanneauPocket**. Il s'agit d'une application gratuite et sans inscription à télécharger sur son téléphone ou sa tablette numérique. Et si vous n'avez ni téléphone, ni tablette, vous pouvez vous connecter à l'application par votre ordinateur.